

BOSEC

CERTIFICAT

N° TCC 4 – 018

Nous certifions que la porte résistante à l'effraction du type:

MECOP/FALCON

*Fabriquée à Kortrijk-Heule par la firme
MECOP.*

Avec la serrure **MCM type 801-3** et le cylindre **MUL-T-LOCK**

répond aux prescriptions suivantes :

Prescriptions pour la certification de la résistance à l'effraction des fenêtres, portes et volets de bâtiments (édition 01.03.2005) ainsi que les normes ENV 1627 (1999), ENV 1628 (1999), ENV 1629 (1999), ENV 1630 (1999)

et satisfait à la classification:

CLASSE 3 (EN) selon ENV 1627 (janvier 1999).

La firme

MECOP

Zuidstraat, 36
B – 8501 HEULE

*est habilitée à apposer la marque **BOSEC** sur la porte ci-dessus.*

*Cette certification est basée sur le rapport d'essais des laboratoires de l'ANPI N°
SVP/DP/030 du 2006.09.30*

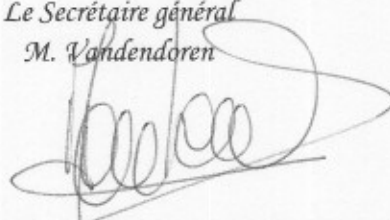
*Ce certificat est délivré aux conditions définies
par le **BOSEC***

*signé au nom de **BOSEC***

Bruxelles, le 7 décembre 2006

et est valable jusqu'au

*Le Secrétaire général
M. Vandendoren*



06 décembre 2009

BOSEC Belgian Organisation for Security Certification (Association sans but lucratif)

Rue d'Arlon 15 B-1050 Bruxelles tel: 32.2.234.36.10 fax: 32.2. 234.36.17 Email : bosec@skynet..be

Ce certificat ne peut être reproduit que dans son intégralité et sans aucune surcharge.